



Contact

MALAKOFF HUMANIS

3983 (Service gratuit + prix d'un appel)

Depuis l'étranger: +33 9 74 75 39 83 (appel non surtaxé)

Horaires d'ouverture: 8h30 - 18h30

Espace client retraite particulier sur Malakoffhumanis.com

Adresse de correspondance Centre de réception AGIRC-ARRCO TSA 36661 92621 GENEVILLIERS CEDEX M THOMAS THIBAULT 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN 34410 SERIGNAN

Références à rappeler

N° de sécurité sociale : 1580275040014 Le 03 novembre 2022

N° Dossier: F/509/7825785/1

Objet: Votre retraite progressive Agirc-Arrco

Décompte de paiement	Assiette de prélèvement	Taux	Montant en euros
Montants bruts mensuels			
Retraite AGIRC-ARRCO : 15137,76€ / 12 mois			1 261,48
Total			1 261,48
Cotisation d'assurance maladie COTAM	1 261,48	1.0 %	- 12,61
Contribution remboursement dette sociale (CRDS)	1 261,48	0.5 %	- 6,31
Contribution Sociale Généralisée Déductible (CSG)	1 261,48	5.9 %	- 74,43
Contribution Sociale Généralisée Non Déductible (CSG)	1 261,48	2.4 %	- 30,28
Contribution de solidarité pour l'autonomie (CSA)	1 261,48	0.3 %	- 3,78
Total des prélèvements obligatoires hors impôt sur le revenu			- 127,41
Montant net de l'allocation mensuel avant prélèvement de l'impôt sur le revenu			1 134,07
Montant de l'impôt sur le revenu (net fiscal x taux PAS)	1 174,44	29.2%	- 342,94
Montant net de l'allocation mensuel après prélèvement de l'impôt sur le revenu			791,13
Remboursement sur allocations			- 98,46
Votre paiement pour la période du 01/04/2022 au 30/04/2022			
Montant net à payer			692,67

Les organismes de la retraite complémentaire traitent informatiquement les données personnelles de leurs ressortissants, recueillies en vue d'accomplir leur mission de gestion de la retraite complémentaire des salariés du secteur privé (Livre IX du code de la Sécurité sociale). Ces données, communiquées par les personnes elles-mêmes ou des tiers (employeurs, organismes de protection sociale), ne sont transmises qu'aux services habilités de l'Agirc-Arrco ainsi qu'aux institutions de retraite complémentaire compétentes. Elles sont conservées jusqu'à l'extinction des droits à retraite. Ces opérations sont menées dans le strict respect du droit de la protection des données qui vous garantit des droits informatique et libertés (accès, rectification...). Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données (DPO) de votre institution de retraite complémentaire ou au DPO de l'Agirc-Arrco, via le lien : https://www.agirc-arrco.fr/contact/contact-retraite-complementaire ou par écrit à l'adresse suivante : AGIRC-ARRCO, DRJ, 16-18 rue Jules César, 75012 Paris (joindre une copie de votre pièce d'identité en cours de validité). Si vous considérez que le traitement des données



Décrypter son décompte de paiement

Comprendre le prélèvement de l'impôt à la source

Agirc-Arrco

Décompte de paiement du mois d'avril

EXEMPLE Décompte de paiement	Assiette de prélèvement	Taux	Montant en euros	
Montants bruts mensuels Montant Brut Total hors majoration Montant Brut total Cotisation d'assurance maladie COTAM Contribution remboursement dette sociale (CRDS) Contribution sociale généralisée Déductible hors Enfants Elevés taux normal (URS) Contribution sociale généralisée non déductible (CSG) Contribution de solidarité pour l'autonomie (CSA)	100,00 100,00 100,00 100,00	1,0 % 0,5 % 5,9 % 2,4 % 0,3 %	100,00 100,00 - 1,00 - 0,50 - 5,90 - 2,40 - 0,30	Montant brut total Cotisation d'assurance maladie CSG déductible Montant net fiscal ou net imposable
Total des prélèvements obligatoires hors impôt sur le revenu Montant net de l'allocation mensuel avant prélèvement de l'impôt sur le revenu Montant de l'impôt sur le revenu Montant net de l'allocation mensuel après prélèvement de l'impôt sur le revenu	93,10	0,6 %	- 10,10 89,90 - 0,56 89,34	Taux de prélèvement = Montant de l'impôt
Votre paiement pour la période du 01/04/2019 au 30/04/2019 Montant net à payer par virement au compte : Références bancaires			89,34	Montant net de la retraite payé

Comprendre la régularisation de la CSG

Régularisation sur 4 mois

EXEMPLE Décompte de paiement		Assiette de prélèvement	Taux	Montant en euros	
Montants bruts exceptionnels					
Régularisation de prélèvements obligatoires					Régularisation
Montant Brut Total hors majoration				00,00	
Montant Brut total				00,00	CSG déductible mensuelle
Cotisation d'assurance maladie COTAM					prélevée x 4 mois
Contribution remboursement dette sociale (CRDS)					
Contribution sociale généralisée Déductible hors Enfants Elevés taux normal (URS)				23,60	CSG déductible réellement
Contribution sociale généralisée Déductible hors Enfants Elevés taux modéré (URS)				-16,80	due x 4 mois
Contribution sociale généralisée non déductible (CSG)					Carlos I and Caral da la
Contribution de solidarité pour l'autonomie (CSA)					Montant net fiscal de la
Total des prélèvements obligatoires hors impôt sur le revenu				6,80	régularisation x 4 mois
Montant net de l'allocation mensuel avant prélèvement de l'impôt sur le reven	J.			6,80	X)Taux de prélèvement
Montant de l'impôt sur le revenu		6,80	0,6 %	- 0,04	Montant de l'impôt
Montant net de l'allocation mensuel après prélèvement de l'impôt sur le reven	u			6,76	Wiontaine de l'impoc
Votre paiement pour la période du 01/01/2019 au 30/04/2019					
Montant net à payer par virement au compte :				6,76	Montant net de la
Références bancaires					régularisation